



ATLAS^{tse}

Atlas traitement et services en environnement

Loi 25

Nouvelles dispositions protégeant la vie privée et la protection des données

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE	2
2.	APPLICATION	2
3.	DÉFINITIONS.....	2
4.	COLLECTE, UTILISATION ET COMMUNICATION	3
5.	CONSERVATION ET DESTRUCTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	8
6.	SÉCURITÉ DES DONNÉES	9
7.	DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION ET DE RETRAIT DU CONSENTEMENT	9
8.	PROCESSUS DE TRAITEMENT DES PLAINTES	10
9.	RESPONSABILITÉ ET PERSONNE RESPONSABLE	12
10.	PUBLICATION ET MODIFICATIONS	13

1. Contexte

Atlas Traitement et Services en Environnement Inc. (ci-après Atlas^{tse}) est une personne morale à but lucratif constitué sous le régime provincial du Québec et qui traite des renseignements personnels dans le cadre de ses activités.

La présente politique vise à assurer la protection des renseignements personnels et à encadrer la manière dont Atlas^{tse} gère les données qu'elle collecte, utilise, communique, conserve et détruit. De plus, elle vise à informer toute personne intéressée à connaître la manière dont Atlas^{tse} traite leurs renseignements personnels. La politique couvre également le traitement des renseignements personnels recueillis par Atlas^{tse} par un moyen technologique.

2. Application

Cette politique s'applique à Atlas^{tse} et à ses dirigeants, employés, fournisseurs et consultants. Elle couvre le site internet de Atlas^{tse} et tous les outils de communication utilisés dans le cadre des activités commerciales de l'entreprise.

Elle vise, mais sans s'y limiter, les renseignements personnels gérés par Atlas^{tse}, les renseignements de ses clients (potentiels ou actuels), ses consultants, ses employés, ses membres ou toutes autres personnes (visiteurs des sites internet ou autre).

3. Définitions

Termes	Définition
Renseignements personnels	Un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet, directement ou indirectement, de l'identifier. Par exemple, il pourrait s'agir du nom, de l'adresse, de l'adresse courriel, du numéro de téléphone, du genre ou de renseignements bancaires d'une personne, de renseignements sur sa santé, son origine ethnique, sa langue, etc.
Renseignements personnels sensibles	Un renseignement envers lequel il y a un haut degré d'attente raisonnable en matière de vie privée, p. ex. les renseignements

de santé, renseignements bancaires, renseignements biométriques, orientation sexuelle, origine ethnique, opinions politiques, croyances religieuses ou philosophiques, etc.

**Coordonnées
professionnelles ou
d'affaires**

Ne constituent pas des renseignements personnels : le nom, le titre, l'adresse, l'adresse courriel ou le numéro de téléphone au travail d'une personne. Précision qu'au sens de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* au Québec, et à compter du 22 septembre 2023, les sections 3 (collecte, utilisation, communication), 4 (conservation et destruction) et 6 (sécurité des données) de la Loi ne s'appliquent pas aux renseignements d'une personne relatifs à l'exercice d'une fonction (son nom, son titre, sa fonction, son adresse, son adresse courriel, son numéro de téléphone, son lieu de travail).

4. Collecte, utilisation et communication

Dans le cadre de ses activités, Atlas^{tse} peut collecter différents types de renseignements, et ce, à différentes fins. Le Tableau 1 fournit une liste non exhaustive sur les types de renseignements que Atlas^{tse} pourrait collecter, leur utilisation qu'elle en fera ou l'objectif visé par la collecte des données, ainsi que les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis.

Veuillez noter que la plupart des renseignements personnels gérés par Atlas^{tse} sont des renseignements personnels d'employés, de candidats pour un emploi et de consultants. Pour ce qui est des autres catégories de personnes indiquées dans le tableau ci-dessous, les renseignements fournis sont, dans la majorité des cas, des renseignements de nature professionnelle ou d'affaires (voir la section 3 sur les coordonnées professionnelles). À noter que dans la majorité des cas, Atlas^{tse} recueille également le titre/fonction professionnel (le) des personnes, le nom de l'organisation et/ou l'adresse de l'organisation (voir la section 3 sur les coordonnées professionnelles).

Tableau 1: Liste non exhaustive sur les types d'informations que Atlas tse pourrait collecter lors de ses opérations commerciales.

Relation avec Atlas ^{tse}	Type de renseignements, lorsqu'ils sont nécessaires :	Utilisations	Manière de recueillir les renseignements
Clients	<ul style="list-style-type: none"> Nom Numéro de téléphone Courriel Renseignements bancaires (si nécessaire) Langue Adresse de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Établir et gérer les relations avec les clients Fournir un service (traitement de sols, consultation en environnement, vente de produits recyclés) Fournir des informations lors d'une collaboration sur un programme (ex : PARI-CNRC, Mitacs ou autre) Inscrire des clients à des événements organisés par Atlas^{tse} Assurer le paiement des services rendus par Atlas^{tse} 	<ul style="list-style-type: none"> Par courriel (directement ou par l'entremise d'un document ou autre type de formulaire joint) Au moyen de formulaires Web intégrés à un site internet contrôlé par Atlas^{tse} sous forme de questionnaires accessibles en ligne ou d'autres plateformes ou outils technologiques de formulaires. Par une tierce partie qui peut recommander un client potentiel pour l'entreprise.
Candidats à l'emploi et employés	<ul style="list-style-type: none"> Nom Numéro de téléphone Courriel Renseignements bancaires Numéro d'assurance sociale Date de naissance Adresse Parcours professionnel (CV) Évaluations de ses fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> La gestion des communications avec le candidat ou l'employé Évaluation de l'expertise appropriée de la personne selon les tâches requises dans ses fonctions. Assurer le fonctionnement du système de paie 	<ul style="list-style-type: none"> Par courriel Par téléphone En personne
Fournisseurs de services	<ul style="list-style-type: none"> Nom Numéro de téléphone Courriel Renseignements bancaires Langue Adresse de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des mandats Paiement des factures Connaître la langue dans laquelle ils peuvent fournir des services 	<ul style="list-style-type: none"> Par courriel Par téléphone En personne

Consultants	<ul style="list-style-type: none"> Nom Numéro de téléphone Courriel Renseignements bancaires Langue Adresse de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des mandats Paiement des factures Connaître la langue dans laquelle ils peuvent fournir des services 	<ul style="list-style-type: none"> Par courriel Par téléphone En personne
Partenaires de Atlas ^{tse}	<ul style="list-style-type: none"> Nom Numéro de téléphone Courriel Renseignements bancaires Langue Adresse de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Établir le partenariat La collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> Par courriel (directement ou par l'entremise de documents ou autres formulaires) Par téléphone En personne

Consentement

De façon générale, Atlas^{tse} collecte les renseignements personnels directement auprès de la personne concernée et avec son consentement écrit, sauf si une exception est prévue par la loi. Le consentement peut être obtenu de façon implicite dans certaines situations, par exemple, lorsque la personne décide de fournir ses renseignements personnels après avoir été informée par la présente politique sur l'utilisation et la communication aux fins qui y sont indiquées (voir Tableau 1). Ainsi, la présente politique et les informations qu'elle contient pourront être consultées par la personne concernée au moment de la collecte de renseignements personnels.

Atlas^{tse} doit également obtenir le consentement de la personne concernée avant de collecter ses renseignements personnels auprès de tiers, avant de les communiquer à des tiers ou pour toute utilisation secondaire de ceux-ci.

Collecte

- Dans tous les cas, Atlas^{tse} ne collecte des renseignements que s'il a une raison valable de le faire. De plus, la collecte ne sera limitée qu'au renseignement strictement nécessaire dont il a besoin pour remplir l'objectif visé.

- Veuillez noter que les services et programmes de Atlas^{tse} ne visent pas les personnes mineures, et de façon plus générale, Atlas^{tse} n'obtient pas intentionnellement de renseignements personnels concernant des mineurs.

Détention et utilisation

- Atlas^{tse} se veille à ce que les renseignements qu'elle détient soient à jour et exacts au moment de leur utilisation pour prendre une décision relative à la personne visée.
- Atlas^{tse} ne peut utiliser les renseignements personnels d'une personne que pour les raisons indiquées aux présentes ou pour toutes autres raisons fournies lors de la collecte. Dès que Atlas^{tse} veut utiliser ces renseignements pour une autre raison ou d'autres fins, un nouveau consentement devra être obtenu de la personne concernée. Cependant, dans certains cas prévus par la loi, Atlas^{tse} peut utiliser les renseignements à des fins secondaires et sans le consentement de la personne, p. ex. :
 - lorsque cette utilisation est au bénéfice de cette personne;
 - lorsque cela est nécessaire pour prévenir ou détecter une fraude;
 - lorsque cela est nécessaire pour évaluer ou améliorer des mesures de protection et de sécurité.
- Accès limité. Atlas^{tse} dispose de mesures limitant l'accès général aux renseignements personnels. Ces mesures donnent accès seulement aux personnels qui utilisent ces renseignements à des fins comptables ou de ressources humaines. Sur une demande écrite de la personne, Atlas^{tse} pourra donner un accès à toute autre personne.

Communication

- Atlas^{tse} obtiendra le consentement de la personne concernée avant de communiquer ses renseignements à un tiers. De plus, lorsqu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible, Atlas^{tse} devra obtenir par écrit le consentement explicite de la personne avant de communiquer le renseignement.
- Cependant, des renseignements personnels peuvent être communiqués à des tiers sans le consentement de la personne concernée.
- Les renseignements sans consentement sont donnés dans les cas et non exclusivement :
 - Atlas^{tse} peut communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à un organisme public (comme le gouvernement) qui, par

un de ses représentants, le recueille dans l'exercice de ses attributions ou la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion.

- Des renseignements personnels pourront être transmis à ses fournisseurs de service à qui il est nécessaire de communiquer les renseignements, et ce, sans le consentement de la personne. Par exemple, ces fournisseurs de services peuvent être, des sous-traitants en ressources humaines de Atlas^{tse} désignés pour l'exécution de mandats spécifiques ou des fournisseurs de services infonuagiques (CRM). Dans ces cas, Atlas^{tse} doit avoir des contrats écrits avec ces fournisseurs qui indique les mesures qu'ils doivent prendre pour assurer la confidentialité des renseignements personnels communiqués, que l'utilisation de ces renseignements ne soit faite que dans le cadre de l'exécution du contrat et qu'ils ne peuvent conserver ces renseignements après son expiration. De plus, ces contrats doivent prévoir que les fournisseurs doivent aviser le responsable de la protection des renseignements personnels de Atlas^{tse} (indiqué dans la présente politique) de toute violation ou tentative de violation des obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels communiqués et doivent permettre à ce responsable d'effectuer toute vérification relative à cette confidentialité.
- Si cela est nécessaire aux fins de la conclusion d'une transaction commerciale, Atlas^{tse} pourrait également communiquer un renseignement personnel, sans le consentement de la personne concernée, à l'autre partie de la transaction et sous réserve des conditions prévues par la loi.
- Il est aussi possible que certains renseignements détenus par Atlas^{tse} soient communiqués à l'extérieur du Québec, par exemple si Atlas^{tse} a recours à des fournisseurs de services infonuagiques où les serveurs se trouvent à l'extérieur du Québec.

Site internet

Google Analytics

Le site de Atlas^{tse} (<https://Atlas.tse.net/>) utilise Google Analytics afin de permettre son amélioration continue. Google Analytics permet notamment d'analyser la manière dont un visiteur interagit avec un site internet de Atlas^{tse}. Google Analytics utilise des témoins de connexion pour générer des rapports statistiques sur le comportement des visiteurs de ces sites internet et le contenu consulté.

Les informations provenant de Google Analytics ne seront jamais partagées par Atlas^{tse} à des tiers.

Il est possible d'installer un [module complémentaire de navigateur pour désactiver Google Analytics](#).

Formulaires Web

Il se peut que Atlas^{tse} recueille également des renseignements par l'entremise de moyens technologiques comme des formulaires Web intégrés à un site internet contrôlé par Atlas^{tse} (par exemple, un formulaire de contact), des questionnaires accessibles en ligne sur ses plateformes et ses applications, ainsi que d'autres plateformes ou outils de formulaires. Dans ces cas, Atlas^{tse} fait la collecte d'informations de coordonnées d'affaires professionnelles et évite dans la mesure du possible la collecte des renseignements personnels.

5. Conservation et destruction des renseignements personnels

Sauf si une durée minimale de conservation est requise par la loi ou la réglementation applicable, Atlas^{tse} ne conservera les renseignements personnels que pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles ils ont été collectés.

Les renseignements personnels utilisés par Atlas^{tse} pour prendre une décision relative à une personne doivent être conservés durant une période d'au moins un an suivant la décision en question ou mêmes sept années après la fin de l'année fiscale où la décision a été prise si celle-ci a des incidences fiscales, par exemple, les circonstances d'une fin d'emploi.

À la fin de la durée de conservation ou lorsque les renseignements personnels ne sont plus nécessaires, Atlas^{tse} s'assurera :

- de les détruire; ou
- de les anonymiser (c'est-à-dire qu'ils ne permettent plus, de façon irréversible, d'identifier la personne et qu'il n'est plus possible d'établir un lien entre la personne et les renseignements personnels) pour les utiliser à des fins sérieuses et légitimes.

La destruction de renseignements par Atlas^{tse} doit être faite de façon sécuritaire, afin d'assurer la protection de ces renseignements.

La présente section peut être complétée par toute politique ou procédure adoptée par Atlas^{tse} concernant la conservation et destruction de renseignements personnels, le cas échéant. Veuillez contacter le responsable de la protection des renseignements personnels d'Atlas^{tse} (indiqué dans la présente politique) pour en savoir davantage.

6. Sécurité des données

Atlas^{tse} s'engage à maintenir en place des mesures de sécurité raisonnables pour assurer la protection des renseignements personnels qu'elle gère. Les mesures de sécurité en place correspondent, entre autres, à la finalité, à la quantité, à la répartition, au support et à la sensibilité des renseignements. Ainsi, un renseignement pouvant être qualifié de sensible (voir la définition prévue à la section 3), devra faire l'objet de mesures de sécurité plus importantes et devra être mieux protégé. Notamment, Atlas^{tse} a en place et devra maintenir des mesures nécessaires pour imposer des contraintes aux droits d'utilisation de ses systèmes d'information de manière que seuls les employés qui doivent y avoir accès soient autorisés à y accéder.

7. Droit d'accès, de rectification et de retrait du consentement

Pour faire valoir ses droits d'accès, de rectification ou de retrait du consentement, la personne concernée doit soumettre une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels de Atlas^{tse}, à l'adresse courriel indiquée à la section neuf (9).

Sous réserve de certaines restrictions légales, les personnes concernées peuvent demander l'accès à leurs renseignements personnels détenus par Atlas^{tse} et en demander leur correction dans le cas où ils sont inexacts, incomplets ou équivoques. Elles peuvent également exiger la cessation de la diffusion d'un renseignement personnel qui les concerne où que soit désindexé tout hyperlien rattaché à leur nom permettant d'accéder à ce renseignement par un moyen technologique, lorsque la diffusion de ce renseignement contrevient à la loi ou à une ordonnance judiciaire. Elles peuvent faire de même, ou encore exiger que l'hyperlien permettant d'accéder à ce renseignement soit réindexé, lorsque certaines conditions prévues par la loi sont réunies.

Le responsable de la protection des renseignements personnels d'Atlas^{tse} doit répondre par écrit à ces demandes dans les 30 jours de la date de réception de la demande. Tout refus doit être motivé et accompagné de la disposition légale justifiant le refus. Dans ces cas, la réponse doit indiquer les recours en vertu de la loi et le délai pour les exercer. Le responsable doit aider le requérant à comprendre le refus au besoin.

Sous réserve des restrictions légales et contractuelles applicables, les personnes concernées peuvent retirer leur consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis.

Elles peuvent également demander à Atlas^{tse} quels sont les renseignements personnels recueillis auprès d'elle, les catégories de personnes chez Atlas^{tse} qui y ont accès et leur durée de conservation.

8. Processus de traitement des plaintes

Réception

Toute personne qui souhaite formuler une plainte relative à l'application de la présente politique ou, plus généralement, à la protection de ses renseignements personnels par Atlas^{tse}, doit le faire par écrit en s'adressant au responsable de la protection des renseignements personnels de Atlas^{tse}, à l'adresse courriel indiquée à la section neuf (9).

L'individu devra indiquer son nom, ses coordonnées pour le joindre, incluant un numéro de téléphone, ainsi que l'objet et les motifs de sa plainte, en donnant suffisamment de détails pour que celle-ci puisse être évaluée par Atlas^{tse}. Si la plainte formulée n'est pas suffisamment précise, le responsable de la protection des renseignements personnels peut requérir toute information additionnelle qu'elle juge nécessaire pour pouvoir évaluer la plainte.

Traitement

Atlas^{tse} s'engage à traiter toute plainte reçue de façon confidentielle.

Dans les 30 jours suivant la réception de la plainte ou suivant la réception de tous les renseignements additionnels jugés nécessaires et requis par le responsable de la protection des renseignements personnels de Atlas^{tse} pour pouvoir la traiter, ce dernier doit l'évaluer et formuler une réponse motivée écrite par courriel, au plaignant. Cette évaluation visera à déterminer si le traitement des renseignements personnels par Atlas^{tse} est conforme à la présente politique, à toute autre politique et pratique en place au sein de l'organisation et à la législation ou réglementation applicable.

Dans le cas où la plainte ne peut être traitée dans ce délai, le plaignant doit être informé des motifs justifiant l'extension de délai, de l'état d'avancement du traitement de sa plainte et du délai raisonnable nécessaire pour pouvoir lui fournir une réponse définitive.

Atlas^{tse} doit constituer un dossier distinct pour chacune des plaintes qui lui sont adressées. Chaque dossier contient la plainte, l'analyse et la documentation à l'appui de son évaluation, ainsi que la réponse envoyée à la personne à l'origine de la plainte.

Il est également possible de déposer une plainte auprès de la [Commission d'accès à l'information](#) du Québec ou à tout autre organisme de surveillance en matière de protection des renseignements personnels responsable de l'application de la loi concernée par l'objet de la plainte.

Toutefois, Atlas^{tse} invite toute personne intéressée à s'adresser d'abord à son responsable de la protection des renseignements personnels et à attendre la fin du processus de traitement par Atlas^{tse}.

9. Responsabilité et personne responsable

L'approbation et la responsabilité de cette politique de la protection des renseignements personnels est sous la responsabilité de :

Marie Josée Lamothe

Présidente de Atlas Traitement et Services en Environnement Inc.

1-866-757-3353

699 Montée de la Pomme-d'Or, Contrecoeur Québec, JOL 1C0

mjlamothe@Atlas.tse.net

De manière générale, l'équipe de direction de Atlas^{tse} est responsable de la protection des renseignements personnels qu'elle détient.

En collaboration avec son équipe de direction, la responsable de la protection des renseignements personnels doit, de façon générale, veiller à assurer le respect de la législation applicable concernant la protection des renseignements personnels. La responsable doit approuver les politiques et pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels. Plus particulièrement, cette personne est chargée de mettre en œuvre la présente politique et de veiller à ce qu'elle soit connue, comprise et appliquée. En cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de ce responsable, le vice-président de Atlas^{tse} assurera les fonctions du responsable de la protection des renseignements personnels.

Les membres du personnel de Atlas^{tse} ayant accès à des renseignements personnels ou étant autrement impliqués dans la gestion de ceux-ci doivent en assurer leur protection et respecter la présente politique.

Les rôles et les responsabilités des employés de Atlas^{tse} tout au long du cycle de vie des renseignements personnels peuvent être précisés par toute autre politique de Atlas^{tse} à cet égard, le cas échéant.

10. Publication et modifications

La présente politique est publiée sur le site internet de Atlas^{tse}. Cette politique sera aussi distribuée notamment aux employés actifs de l'entreprise pour qui cette politique les concerne directement.

Atlas^{tse} se charge de faire de même pour toutes les modifications à la présente politique.

Tableau des versions et des changements

Version	En vigueur	Changement de la dernière version
1.0	22 septembre 2023	Première version